18e ANNEE. N° 922 PARAIT LE SAMEDI 1 Novembre 1902

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION & REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

LE SCRUTIN DE LISTE

Nous lisons dans *Le Petit Provençal* sous la signature de Camille FERDY :

La question du scrutin de liste vient de se poser pour la première fois devant la Chambre nouvelle C'est M. Klotz, député radical-socialiste de la Somme, qui l'a mise à l'ordre du jour des travaux parlementaires sous la forme d'une proposition de loi qui est également signée de ses collègues, MM. Guyot-Dessaigne, Ruau, Lockroy, Bienvenu-Martin et Chauvin.

La proposition de loi Klotz tend à substituer à l'actuel scrutin d'arrondissement le système du scrutin de liste tel qu'il fonctionnait avant les élections législatives de 1889, sauf toutefois deux modifications qui en changeraient assez profondément le caractère. La première modification concerne la question des élections partielles et la seconde comporte un projet tout spécial de sectionnement.

La première modification a été introduite dans le projet de loi par ses auteurs en vue de répondre à un argument dirigé contre le scrutin de liste par bon nombre des adversaires de ce système électoral. On objecte en effet que les dépenses considérables exigées par une élection partielle dans un grand département font de ce scrutin le privilège des riches, pour parer à l'objection, M. Klotz et ses collègues proposent de restreindre ces élections partielles, qui ne pourraient avoir lieu qu'autant que la représentation d'une liste se trouverait réduite aux deux tiers de ses membres, à l'exclusion de la dernière année des législatures, qui ne verrait jamais d'élections partielles. Et il font ressortir que, en faisant cette proposition, ils suivent « l'exemple judicieux du législateur de 1884 qui, dans la loi du 5 avril, a prescrit, par l'article 42, des règles analogues ».

La seconde modification a pour but, dans l'esprit des auteurs du projet de loi, de remédier à un autre défaut du scrutin de liste. « Le département, exposent-ils, dans les considérations préliminaires du projet, doit, en effet, élire sa représentation, Si pourtant cette représentation est très nombreuse, n'y a-t-il pas, dans la pratique, un danger ou un inconvénient à consulter sur vingt, trente, voire cinquante noms, un corps électoral de plusieurs centaines de mille, de plusieurs millions d'électeurs ? Aussi notre proposition déciderait-elle de sectionner les départements, qui comptent plus de cinq cent mille habitants — vingt seulement pour la France entière — de façon à ne consulter un ensemble d'électeurs que sur sept noms au maximum. » Et ils ajoutent que le sectionnement, appliqué aux grands départements, constitue d'ailleurs la sauvegarde des minorités politiques et assure la sincérité des spérations du dépouillement.

La Chambre, à la suite du dépôt du projet de loi Klotl, a décidé la nomination d'une grande Commission de vingt-deux membres qui aura à examiner toutes les propositions intéressant le régime électoral. Et, dans ces conditions, il serait évidemment prématuré de discuter jusque dans ses détails un projet soumis à l'étude d'une Commission et qui ne reviendra fort probablement devant la Chambre pour un examen définitif que très fortement amendé.

La question de principe, toutefois, reste largement ouverte, et elle reste ouverte non seulement devant le Parlement, mais encore et surtout devant le pays, qui réclame depuis si longtemps en vain la suppression du scrutin d'arrondissement, de ce miroir brisé où, selon le mot célèbre de Gambetta, la France ne se reconnaît plus.

A vrai dire, le procès de ce néfaste système électoral n'est plus à faire. Il n'est personne qui ne soit convaincu de l'immoralité profonde et incurable d'un scrutin qui permet a des millionnaires d'acheter les quelques centaines d'électeurs constituant le collège électoral de tel ou de tel arrondissement bien connu, comme on achète bétail en foire. Il n'est personne non plus qui ne sache que le scrutin d'arrondissement transforme fatalement les luttes électorales, qui devraient être engagées sur le terrain loyal des principes et des opinions, en de mesquines luttes d'influence personnelles.

Le scrutin de liste ferait disparaître d'une manière radicale et définitive ces deux tares indéniables qui, depuis plus dix ans, altèrent et faussent le fonctionnement du suffrage universel. Complété par un système de représentation proportionnelle dont les détails d'application restent à établir, il constituerait un régime électorale à peu près parfait, et le Parlement accomplirait une besogne utile entre toutes et en ordonnant la mise en pratique dans le cours même de la législature.

RÉPÉTITION GÉNÉRALE

Beaucoup de gens ont l'horreur du mariage — et ceci n'est pas un paradoxe — à cause des multiples formalités préalables et des ennuis et de la solennité de la journée de noces. En Amérique, cette perspective n'effraie point les « futurs », si j'en juge par la mode inaugurée récemment là-bas et qui consiste à se marier deux fois : d'abord en « répétition générale » puis en « première ».

La veille du mariage, on répète consciensement et en costumes la cérémonie.

L'organiste, le suisse, les artistes sont naturellement de la fête et perfectionnent une dernière fois leur rôle. Naturellement les deux acteurs principaux, conseillés et guidés par un professeur de maintien, esquissent tous les mouvements qu'ils devront exécuter pour de bon le lendemain, depuis les salutations jusqu'à la remise de l'anneau.

On ne dit pas si la répétition s'arrête à l'église oú se continue dans les appartements privés. Il faut espérer pourtant que le mari réserve pour le jour de la première certains gestes dont l'intimité conjugale rendrait la répétition particulièrement délicate. Sinon le « enfin seuls » traditionnel perdrait de son caractère mystérieux et troublant...

Les malintentionnés diront qu'en

26

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

ENFIN SEULE

Deuxième partie

JEUNESSE DE MISS AGATHE

X

On ne sera pas étonné qu'au Domaine on connût la « merveille », l'associée de Jacques, et partie, de son histoire, Jacques s'était fait un devoir de tenir son oncle, son commanditaire après tout, au courant des affaires de Richmond. Et, pour des motifs qu'on devine surabondamment, ses lettres parlaient d'affaires beaucoup, mais tout autant de l'associée.

Lorsqu'on sut au Domaine que la merveille était en France, à quelques lieues, pour un peu de temps, on eut le désir de la connaître. Miss Agathe obtint la permission de quitter pendant une quinzaine son poste de garde-malade. Et voilà comment nous nous rencontrâmes pour la première fois.

Troisième partie

LE MARIAGE DE MISS AGATHE

I

Nous sommes à la fin de septembre 1870, juste vingt ans après ce voyage en Normandie où j'avais rencontré miss Agathe.

Le blocus, mettons l'investissement de Paris est presque complet ; la funeste défaite de Châtillon a enlevé le dernier et très mince espoir de tenir à distance les canons Krupp et les bataillons prussiens. Ceux qui sont enfermés dans les murailles de la grande ville n'ont plusd'autremoyenss'ilsdésirentéchapper aux inconvénients et dangers du siège que l'emploi des voitures ou le secours de leurs jambes, moyens eux-mêmes susceptibles d'aléas, de dangers et d'inconvénients ; la voie ferrée a dû cesser tout service.

Transportons-nous devant un hôtel de belle apparence de la rue de l'Université

Une solide et cossue berline de voyage attelée de solides chevaux qui piaffent d'impatience, semble attendre des voyageurs : derrière un autre véhicule, sorte d'omnibus, encombré de malles et de paquets volumineux, attend également ses colis humains.

Pénétrons dans l'édifice, après avoir franchis la porte cochère à « écusson », traversé la cour que flanquent les communs, et gravi le perron abrité d'une marquise.

Une surprise attend celui qui compterait y rencontrer le luxe des quartiers aristocratiques. Les lambris sculptés, les glaces avec et sans tain voire quelques lustres qui font partie intégrante, pour ainsi dire, de l'ornementation architecturale, sont demeurés. Mais les meubles précieux, les fautueils dorés, les tables de marbre ou d'onyx, les tapis moelleux, les bibelots de prix et même les autres ont disparu.

Dans les deux grand salons, dans la salle à manger le long des murs, entre les larges fenêtres ouvertes jusqu'au plafond, deux rangées de lits enveloppés de rideaux blancs. Le parquet,, reluisant de sa seule propreté, est garni, entre ces rangées, de solides « chemin » en sparterie.

A coté de la cuisine, garnie d'ustensiles plus vastes et plus « bourgeois » qu'il ne conviendrait à un train de grande maison, l'office a troqué son matériel ordinaire contre des fioles étiquetées, des instruments de chirugie ; les tiroirs sont bondés de charpie, de linges divers.

Une ambulance ! cela se devine.

Au premier étage, le grand luxe est également absent, mais pas le confort. Il semble que quelques pièces soient réservées pour des blessés « de marque » ; quant aux autres elle sont destinées visiblement au personnel de l'ambulance.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec la *Correspondance de la Presse Départementale*

© VILLE DE SISTERON

cette occurence les Américains n'ont rien inventé et qu'on se marie quelquefois, en France, après «répétition» de la cérémonie nuptiale. Mais que ne disent pas les malintentionnés !...

Le Quotidien.

LES TRIBUNAUX

A propos de grenouilles

Il vient de se plaider à Agen un ancien et amusant procès. Il s'agit de grenouilles !

Le 7 juin dernier, les sieurs Henri Pégot et Louis Dupuy étaient surpris par deux garde-pêche, Puntis et Pourtaud, dans le moment où ils pêchaient les grenouilles à la main dans la rivière de l'Osse. Les deux agents verbalisèrent pour contravention à la loi du 15 avril 1829 et au décret du 5 septembre 1897, sur la police de la pêche. Les deux prévenus durent se présenter devant le tribunal correctionnel d'Auch. Ils déclarèrent, pour leur défense, qu'ils ne pêchaient que la grenouille, sans engins, et que les lois et règlements visant l'interdition de la capture du poisson ne pouvaient leur être applicables, et que la grenouille n'était pas un poisson.

Par jugement en date du 7 août, le tribunal d'Auch adopta la théorie des défendeurs.

L'administration des eaux et forêts vexée, on le comprend, a relevé appel de la sentence, et l'affaire a été plaidée, ces jours-ci, devant la cour d'Agen, Me Henri Pradelle, a pris la défense des inculpés. Il a soutenu que l'arrêté du préfet du Gers sur l'interdition de la pêche pendant la période de prohibition annuelle, ne désignant pas nommément la grenouille, ce batracien ne pouvait être considéré comme poisson.

L'inspecteur des eaux et forêts a défendu en personne les prétentions de son administration. Il a déclaré péremptoirement que la grenouille pouvait être assimilée aux diverses catégories de poissons ; il a soutenu avec énergie que tous les produits vivants de nos cours d'eau devaient être assimilés aux poissons.

La cour a rendu un arrêt qui confirme purement et simplement le jugement d'Auch.

L'administration, furieuse, va, paraît-il, faire appel à la cour de cassation.

Les pauvres grenouilles n'ont jamais vu tant parler d'elles !

LES DIPLOMÉS

Le ministre de l'Instruction Publique vient d'établir la statistique des résultats des divers examens du baccalauréat pour la session de juillet 1902.

D'après ce document, 9.896 candidats se sont fait inscrire pour la première partie de l'enseignement secondaire classique, sur lesquels 3 989 seulement, soit 40 0[0, ont été admis au grade.

A la deuxième partie de cet examen, 1re série : *Lettres-Philosophie*, 5.116 candidats ont été examinés, sur lesquels 2.685 ont été reçus ; pour la partie *Lettres-mathématiques*, le nombre des candidats reçus a été de 803 sur 1.989 qui ont été examinés.

En ce qui concerne l'enseignement moderne, les résultats de l'examen du baccalauréat pour la session de juillet sont les suivants :

Première partie : candidats examinés : 4.352, dont 1.714 admis au grade.

Deuxième partie : 1re série, *Lettres-Philosophie*, candidats examinés 603, reçus 315 ; 2me série *Lettres-sciences*, examinés 313, reçus 220 ; 3e série, *Lettres-Mathématiques*, examinés 1.347, reçus 643.

Les Académies de Paris, Lyon, Poitiers, Rennes et Toulouse fournissent le plus gros contingent de ces nouveaux bacheliers, dont le nombre total pour la session de juillet, d'après la statistique du ministère de l'Instruction publique, a été de 10.369.

Voilà bien des diplômés, reste à savoir si pour beaucoup ces diplômes les empêcherons de mourir de faim !

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Les Elections Sénatoriales. — Le siècle dans lequel nous rentrons, à peine, pourrait à bon droit être appelé le siècle *électoral* et du *pointage*. Nous cherchons vainement dans l'histoire, une époque ou cette opération fut plus plus en honneur que de nos jours. Après avoir pointé pour une foule de choses, nous pointons aujoud'hui de nouveau pour le Sénat. Quand je dis nous, c'est par pur euphémisme, car il n'y a guère que Messieurs les candidats qui se livrent à ce passe-temps récréatif.

Le coté amusant de ce pointage, c'est l'ardeur méritoire avec laquelle chaque concurrent met à son actif les voix des électeurs. Il y a un sentiment bien naturel, mais dont l'exagération amène généralement des déceptions bien cruelles.

Nous avons dans les Bass-Alpes, une douzaine, au moins d'aspirants au panache Sénatorial, eh bien ! il est certain que d'ores et déjà le citoyen Reinach met à son actif les voix que recueillera le citoyen Fruchier ; que le terrible Tirribillat compte sur celles qu'il escamotera au citoyen Pelissier et réciproquement.

Jusqu'à présent il n'y a guère que l'ancien député Andrieux candidat de la dernière heure qui puisse compter de prendre ses invalidés, mais encore la pluie des candidats n'est pas prête a finir, ce n'est même plus une pluie, c'est une trombe et il faut renoncer à donner tous les noms des citoyens de bonne volonté qui ne demandent qu'à faire le bonheur de leurs compatriotes moyennant un siège au Sénat, 9 000 francs de traitement et 9 ans de tranquilité.

P. L. M. — Nous apprenons, el non sans plaisir, que la Cie P. L. M. s'est enfin rendu compte du préjudice considérable qu'allait causer à notre pays son horaire d'hiver.

Elle vient d'aviser les gares intéressées que des modifications importantes allaient être apportées dans son projet de marche des trains.

Tant mieux et attendons.

L'Almanach Illustré des Basses-Alpes. — Ce magnifique petit ouvrage qui, l'année dernière, a obtenu un si légitime succès, est à nouveau en préparation (édition 1903) pour paraître fin décembre prochain.

En dehors de la partie littéraire et des principaux évènements de l'année, il renferme une foule de renseignements locaux, tels que foires, horaire des chemins de fer et courriers, bureaux des postes et télégraphes, administration et commerce. En outre, la direction s'est assurée le concours de nos meilleurs poète bas-alpins pour donner des poésies inédites à ses lecteurs.

L'*Almanach illustré des Basses-Alpes* sera mis en vente à fin décembre prochain chez tous les marchands-dépositaires de journaux, au prix modique de 0 30 centimes au lieu de 0 50 centimes comme il a été vendu l'année dernière.

Pour les renseignements concernant la publicité locale, s'adresser au bureau du journal.

Avis aux collectionneurs. — Cartes postales illustrées de Sisteron et des environs.

A partir d'aujourd'hui 1 novembre, mise en vente à la librairie Clergue 6 et 8 place de l'horloge, Sisteron d'une nouvelle et magnifique collection comprenant : 40 vues en noir sur carte grenue, 6 vues en clair de lune, 10 en aquarelles

Véritables objets d'art qui ont leur place marquée dans toute riche collection.

Assortiment remarquable de cartes postales fantaisies.

Véritable bon marché.

AVIS

Le rôle du canal de St Tropez est en recouvrement, les coarrosants sont invités à aquitter au plutôt leur cote chez le Percepteur.

Avis. — Madame NER, ayant acheté le *Grand Hôtel Vassail* et pris la direction de cette ancienne maison si avantageusement connue, céderait son bazar des **Galeries Parisiennes**.

Pour traiter, s'adresser aux Galeries Parisiennes ou à l'hôtel Vassail.

M. Rulland prévient MM les cafetiers qu'il est l'entrepositaire de la **brasserie de la Méditerannée VELTEN**.

ÉTAT-CIVIL
du 24 au 31 Octobre

NAISSANCES

Estellon Denis Louis.
Pellegrin Louise.
Victorine Félicienne.

MARIAGES

NÉANT

DÉCÉS

Laugier Maria Mathilde Césarine, sans profession, 19 ans, épouse Blanc.

La Motte. — *Accident.* — Lundi matin vers 9 heures madame Maurel Emile, est accidentellement tombée de la fenêtre du deuxième étage de la maison.

Rélevée aussitôt, elle a reçu les soins de M. le docteur Thieux, qui a constaté une fracture du bras droit, et une fracture de côte. Après être restée près de trois heures sans connaissance, elle est revenue à elle grâce aux soins énergiques qui lui ont eté prodigués. Le docteur n'a constaté aucune lésion interne susceptible d'amener des complications. Nous souhaitons de tout cœur que rien ne vienne assombrir ce pronostic.

Nous engageons nos lecteurs à lire, l'avis des **Grands Magasins du Printemps de Paris** que nous publions aux annonces.

Trois d'entre elles restent meublées avec un gout qui ne laisse aucun doute sur leur destination ; c'est l'appartement spécial de la femme qui dirigera l'ambulance, et c'est bien une femme qui sera directrice, on le voit à la façon dont à été comprise l'installation, de grand goût dans sa très riche simplicité.

Dans la pièce qui sert de salon à cet appartement réservé, trois femmes sont assises devant un feu clair. Deux d'entre elles sont en costume de voyage. Même pour un observateur peu perspicace la beauté particulière de la plus jeune, une jeune fille de dix-huit ans, les allures aristocratiques, mais un peu sèche de la plus âgée, d'autre détails typiques sans parler de l'accent, suffisent à faire deviner que ce sont deux Anglaise. Il n'est pas trop difficile non plus de reconnaître que ce sont la mère et la fille.

La troisième est une femme à la physionomie franche et ouverte, à laquelle on ne donnerait pas plus de trente-cinq ans. La voix est jeune, douce et décidée à la fois ; le ton alerte et gai, autant que le comporte la nature des circonstances. Elle porte avec un grand cachet de distinction et de modestie tout ensemble un costume de couleur sombre, de la bonne faiseuse, mais n'indiquant pas la « grande dame ».

— Mademoiselle Agathe, dit la mère.

— Oh ! madame la duchesse, pourquoi « mademoiselle » et plus » miss /

— Mon enfant, vous ne faites plus partie de ma maison, vous êtes devenue mon égale...

— Votre égale !...

— Oui, parfaitement... en reprenant votre liberté. Je n'oublie pas que nous sommes en France. Il n'y a plus de miss Agathe que par le bon souvenir que nous garderons éternellement de vous, ma fille et moi.

— Duchesse...

— Laissez-moi dire mon, mon enfant ; la voiture nous attend, et j'ai encore beaucoup de choses à vous communiquer.

— Je vous écoute, madame la duchesse.

— Vous remercier davantage des soins fidèles et délicats, que vous avez donner depuis dix ans à ma chère enfant, vous dire combien je vous suis reconnaissante d'en avoir fait la jeune fille distinguée, instruite, presque parfaite que voilà, serait blesser inutilement...

— Madame la duchesse, j'en suis récompensée par le résultat, et je n'y ai pas eu grand mal, vous le savez. Ma chère Hermance était si bien douée.

La jeune fille se leva vivement et embrassa tendrement miss Agathe.

— Là, reprit vivement la duchesse, ne nous attendrissons pas trop.

— D'autant, ma mère, que notre séparation ne sera pas longue. Même si les projets de mariage qui nous rappellent en Angleterre se réalisent...

— Eh ! sans doute, nous reverrons Mlle Ahathe qui sera toujours la bienvenue dans la maison où pendant dix ans elle a semé à pleines mains, sans compter, les trésors de son inaltérable patience, de sa gaîté communative, de son dévouement, de son abnégation.

— Vous me comblez, Madame la duchesse, je ne mérité pas ces éloges. Et après ce que vous avait fait pour moi...

— Qu'ai-je fait pour vous, sinon rien que de juste, de tout naturel ?

— Une fortune !

— Oh ! une fortune, vous exagérez, mon enfant, Juste suffissante pour vous permettre de plus continuer ce métier pénible ..

— Madame la duchesse, ne dites pas de pareilles choses... N'est-ce pas, Hermance quemonmétier n'étaitpas pénible?

La jeune fille ne répondit que par de bons baisers appliqués sur les joues de ex-institutrice.

— Enfin, mettons, juste suffisante pour vous permettre de vivre libre, convenablement grâce à votre ordre et à votre simplicité, et de supporter sans trop de dommage la charge pénible que vous avez assumée.

Louis des Iles.

(A suivre)

© VILLE DE SISTERON

Etude
de M Charles BONTOUX
Avocat-Avoué à Sisteron (B.-A.)

EXTRAIT
d'un jugement de séparation de biens

Par jugement contradictoire rendu par le Tribunal civil de première instance de Sisteron le vingt-neuf octobre mil neuf cent deux, la dame Emélie Victorine LATIL épouse Sylvain MAYOL, sans profession demeurant et domiciliée avec son mari, fermier à Noyers a été déclarée séparée de bien d'avec le sieur Sylvain MAYOL son mari.

Pour extrait certifié conforme :
C. BONTOUX.

Étude de Me Charles Bontoux
Avocat-Avoué
à Sisteron (Basses-Alpes)

EXTRAIT
d'un jugement de séparation de biens

Suivant jugement contradictoire rendu par le Tribunal civil de première instance de Sisteron le vingt-neuf Octobre mil neuf cent deux, la dame Sophie Fannie MARTIN épouse Germain PREYRE demeurant actuellement à Marseille avec son mari, domiciliée à Urtis, a été déclarée séparée de biens d'avec le sieur Germain PREYRE son mari.

Pour extrait certifié conforme :
C. BONTOUX.

La vie heureuse -- Le conseil des femmes

Offrir aux Femmes le spectacle infini de l'activité féminine, tel est le programme des deux Nouvelles Revues que publie le 15 octobre la librairie Hachette.

Un exposé du sommaire du premier numéro de **La Vie Heureuse** (56 pages de texte avec plus de 70 splendides gravures tirées sur le papier de luxe, 50 cent) en fera apprécier tout l'intérêt: *La Femme la plus riche du monde est-elle la plus heureuse ? -- Une Femme poète appréciée par une Femme de lettres : La Comtesse Mathieu de Noailles. — Le cœur des Femmes d'aujourd'hui connaît-il des raisons nouvelles ? — Pour que nos enfants soient doués d'initiative d'énergie et de santé. — Toute l'âme des bon chiens nous parle dans les yeux*

Mais les éditeurs de **La Vie Heureuse** ont pensé qu'il ne suffisait pas d'intéresser les femmes, ils ont voulu encore leur être utiles.

Le Conseil des Femmes se propose de faire connaître les conditions et ressources des métiers et des carrières qui peuvent être exercées par des Femmes, la préparation qu'ils exigent, l'avenir qu'on en peut attendre.

On jugera de son utilité par les principaux articles contenus dans son premier numéro (32 pages de texte, 30 centimes) : *Notre vœu* (Le Programme du *Conseil des Femmes*). — *La Femme turque d'aujourd'hui. — Les Femmes en Angleterre. — A l'Assistance publique* (Situation offertes aux Femmes). — *Un Art bien français* (L'Industrie des fleurs artificielles). — *La Femme devant la loi.*

Tous les articles de **La Vie Heureuse** et du **Conseil des Femmes** peuvent être lus par les jeunes filles, et par tous les membres de la famille.

A toute personne qui, avant le 1er janvier, souscrira un abonnement à ces deux *Revues* ou à l'une d'elles, la librairie Hachette réserve une faveur exceptionnelle : le prix de l'abonnement sera remboursé en livres. Ainsi une Abonnée à **La vie heureuse** aura droit à 7 fr. de livres, une Abonnée au **Conseil des Femmes** à 4 fr. 50 de livres.

SAVON DU CONGO **Se méfier des contrefaçons.**

Pour calmer vos souffrances n'agirez-vous pas au plus vite?

Mr MAGNE

CARLAT (Cantal), le 3 janvier 1902.
Messieurs. A la suite d'un chaud et froid je pris une bronchite ; ne voulant pas interrompre mon service je ne la soignai pas comme j'aurais dû le faire et en souffrais toujours : j'éprouvais une grande fatigue et manquais d'appétit. Cette maudite maladie m'avait occasionné une faiblesse générale dont je ne me serais jamais remis si je ne m'étais servi de l'Emulsion Scott. Un mieux très sensible n'ayant pas tardé à se manifester dans mon état je continuai le traitement avec votre bonne préparation et c'est avec le plus grand plaisir que je puis aujourd'hui vous annoncer mon complet rétablissement. Magne, facteur.
Messieurs Delouche et Cie, Paris.

La Bronchite est une de ces affections qu'on néglige généralement, le résultat en est que vous payez votre négligence par deux fois plus de souffrances et mettez ensuite deux fois plus de temps à guérir. Si vous êtes comme M. Magne et que vous ayiez besoin de travailler pour vivre, ce sera pour vous une bonne chose, pour épargner votre temps et vous éviter des souffrances, de prendre dès aujourd'hui de l'Emulsion Scott, le meilleur reconstituant de France. L'Emulsion Scott guérira votre bronchite, vous rendra l'appétit de même qu'elle l'a déjà fait en France pour tous ceux qui, ayant des bronchites ou catarrhes, ont été assez sages pour prendre de ce souverain remède.

L'Emulsion Scott seule guérit ; imitations ou substitutions ne guérissent pas. De l'Emulsion Scott on a tout imité, excepté son pouvoir de guérir. Un pêcheur portant sur son dos une grosse morue, voilà la marque de l'Emulsion Scott ; pour éviter les contrefaçons *exigez donc le flacon Scott avec le pêcheur*, votre guérison est ainsi assurée. L'Emulsion Scott, qu'aiment les enfants, est parfaitement savoureuse et digestible ; c'est une émulsion de la plus pure huile de foie de morue avec des hypophosphites de chaux et de soude (les meilleurs éléments constitutifs du sang, des os et des tissus). Elle est vendue dans toutes pharmacies toujours en flacons (enveloppés de papier couleur saumon), jamais en litres. Pour recevoir franco un échantillon, mentionner ce journal en adressant 0 fr. 50 de timbres à Messieurs Delouche et Cie, 2, place Vendôme, Paris.

LECTURES POUR TOUS

Les **Lectures pour Tous** viennent d'entrer dans leur *Cinquième année.* D'où vient le succès, aujourd'hui universel, de l'attrayante Revue familiale publiée par la Librairie Hachette Cie, c'est ce qu'on s'explique en lisant les articles si variés et si captivants qu'elle contient chaque mois. Science, arts, expéditions militaires, voyages de découvertes, tous les sujets y sont traités sous une forme vivante et pittoresque. Ajoutez à cela une illustration abondante, des romans et ces nouvelles où la plus large part est faite à l'imagination.

Voici le sommaire du N° d'**Octobre** des **Lectures pour tous** : *La Journée d'une Elégante sous Louis XV*, par Gustave LARROUMET, de l'Académie des Beaux-Arts. — *Les Drames de la mer. Six mois de captivité chez les Brigands. — L'Homme rival de l'oiseau. — Le Double Secret*, nouvelle, Henry BORDEAUX. — *De la Villette à Chicago : Les plus grands abattoirs du monde. — Les dénicheurs d'échos : Un sport inédit. — Le Mystère d'une tutelle*, roman. — *Le Club des Gens gros. — La plus grande Chasse des pays du Nord — La cavalerie d'Acier : Organisation de la Vélocipédie militaire.*

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le N°, 50 centimes.

A VENDRE
UNE MAISON
avec Magasin
Située Rue Mercerie
pouvant servir pour un grand Commerce
S'adresser au bureau du Journal.

REPRÉSENTANTS On demande dans toutes les localités des personnes sérieuses pour placer huiles d'olives et savons. Appointements 120 fr. par mois ou remises très élevées. Ecrire à Théophile Berthon, fabricant, à Salon (B-du-R)

DERNIÈRE HEURE

Nous pouvons affirmer sans crainte d'être démentis que M. Louis Andrieux avocat à la cour d'Appel de Paris, ancien député du département, ancien ambassadeur à Madrid sera candidat aux élections sénatoriales du 4 janvier prochain.

A LOUER
Place de la Mairie
très joli Logement au 3e étage
S'adresser au bureau du Journal.

A LOUER DE SUITE
Faubourg La Beaume
TOUTE UNE MAISON
Composée de écurie, magasin, pré, vigne et jardin.
S'adresser à Mme Vve **Tamisier**, *propriétaire, rue Saunerie.*

LESSIVE . PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : **40** Centimes

Sie Mutuelle d'Épargne en participation
Combinaisons nouvelles pour se constituer en 9 ou 14 ans un capital double, triple, pouvant être quintuplé et même décuplé par des
Lots
Société Générale d'Épargne
Pour plus amples renseignements, s'adresser à la *Direction*, 2, Cité Trévise, à Paris. — Représentants sérieux honorables et actifs demandés partout : en France, à l'Étranger et dans les colonies.

La Grande Marque Française des Desserts Fins.
BISCUITS PERNOT
DIJON, PARIS, LYON, L'ISLE-s/-Sorgue, GENÈVE. *(4 Usines)*
GRANDS SUCCÈS.
Suprême Pernot
le meilleur des desserts fins.
AMANDINE de PROVENCE
DESSERT EXQUIS
SORBET
GAUFRETTE FONDANTE ACIDULÉE
PETIT BEURRE GAMIN
Le plus fin des petit-beurres.
FLEUR DES NEIGES
Gaufrette Fondante double Vanille.

PURIFIEZ L'AIR
en brûlant du **PAPIER d'ARMENIE**
Le meilleur Désinfectant connu.

L'emploi du PAPIER D'ARMENIE au point de vue de l'hygiène des habitations, est un véritable service public.
EN VENTE PARTOUT
Gros : A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris. *Echantillons gratis.*

PARIS

GRANDS MAGASINS DU
Printemps
NOUVEAUTÉS
Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Hiver », d'en faire la demande à
MM. JULES JALUZOT & Cie, PARIS
L'envoi leur en sera fait aussitôt gratis et franco

Le Gérant Aug. TURIN.

Sisteron. — Imprimerie Aug. TURIN.

ANÉMIE
PAUVRETÉ du SANG, CHLOROSE, PALES COULEURS, FLUEURS BLANCHES, NEURASTHÉNIE, CONVALESCENCE de toutes les Maladies.
Broch. fr. Produits de St Vincent de Paul.

EN 20 JOURS
GUÉRISON RADICALE par
L'ÉLIXIR DE St VINCENT DE PAUL
Le Seul autorisé spécialement
Renseignements chez les SŒURS de la CHARITÉ, 105, Rue St-Dominique, PARIS
Guinet, Phien, 1, Passage Saulnier, Paris. Toutes Pharmacies.

BELLE JARDINIÈRE
PARIS 2, Rue du Pont-Neuf, 2 PARIS
La Plus Grande Maison de Vêtements du Monde entier
VÊTEMENTS
pour HOMMES, DAMES et ENFANTS
AGRANDISSEMENTS TRÈS IMPORTANTS
de Tous les Rayons
par l'ADJONCTION de 4 NOUVEAUX IMMEUBLES
Envoi FRANCO des CATALOGUES ILLUSTRÉS et d'ÉCHANTILLONS sur demande.
Expéditions Franco à partir de 25 francs.
SEULES SUCCURSALES : LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, ANGERS, LILLE, SAINTES.

© VILLE DE SISTERON

A la Belle Jardinière

RENTRÉE DES CLASSES

TROUSSEAUX COMPLETS DE PENSION

Pour Jeunes Filles, Fillettes & Garçons

UN CHOIX CONSIDÉRABLE

de CHEMISES de jour et de nuit, CAMISOLES, PANTALONS blancs et couleurs, TABLIERS et SARREAUX, couleurs et noirs, SERVIETTES de toilette nid d'abeille et éponges, MOUCHOIRS, CORSETS etc.

UN GRAND ASSORTIMENT NOUVEAU

de COLLETS, JAQUETTES, VESTES, PELISSES & PLAIDS, **sont mis en vente depuis le Lundi 22 Septembre.**

A TITRE DE RECLAME

1 Lot de SERVIETTES nid d'abeille dimension 90 + 46

Valeur 4. 50 seront sacrifiées à 3 25

1 Lot MOUCHOIRS frou-frou. avec encadrement de toutes nuances

Valeur 3 fr. sacrifiés à 2. 45

LES CONFECTIONS & NOUVEAUTÉS D'HIVER SONT ARRIVÉES

Une visite au Magasin de la Belle Jardinière s'impose aux clientes soucieuses, de leur elégance et intérêts.

6, RUE DROITE — SISTERON

LIQUIDATION

RÉELLE ET TOTALE -- TOUT VENDU A PERTE

RAYON DE MESURES

COMPLETS	valeur 50 fr.	aujourd'hui	sur mesures	à	39 fr.
—	— 65 fr.	—	—	à	48 fr.
—	— 75 fr.	—	—	à	58 fr.

RAYON DE CONFECTIONS

TOUT pour RIEN ; Jugez-en : Un lot de PANTALONS à 19 sous. — VESTONS tussor, valeur 4 fr. vendus 49 sous. — CHEMISES de 3 fr. pour 39 sous. — COMPLETS draps 12 fr. — PARDESSUS 12 fr. — COMPLETS coutil, les plus beaux 8 fr. ordinaire 5 fr. et tout à l'avenant !

Rue Mercerie MAISON LATIL

LA PFAFF et la MÉRIDIONALE

Machines a Coudre perfectionnées

MAISON CHAURAND

Fondée en 1838. — **DIGNE** (*Basses-Alpes*)

30 MOIS DE CREDIT

Prix modérés — Escompte au comptant

UN MOIS A L'ESSAI — GARANTIES CINQ ANS SUR FACTURE

Maison de Confiance

Avant d'acheter une machine à coudre, demander le catalogue — Envoi franco

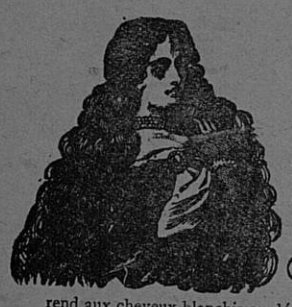

LE RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN

rend aux cheveux blanchis ou décolorés la couleur, l'éclat et la beauté de la jeunesse. Il renouvelle leur vie, leur force et leur croissance. Les pellicules disparaissent en peu de temps. C'est une préparation sans égale. Son parfum est riche et exquis. "UNE SEULE BOUTEILLE M'A SUFFI" c'est là l'exclamation de beaucoup de gens dont les cheveux gris ont repris leur couleur naturelle, et dont les parties chauves se sont recouvertes de cheveux, après en avoir fait usage d'une bouteille. Ce n'est pas une teinture. 92, Boulevard Sébastopol, Paris.

SE TROUVE CHEZ LES COIFFEURS, PARFUMEURS, ET PHARMACIENS ANGLAIS.

MACHINES A COUDRE COUSANT SANS EMBU **PERFECTION** pour **FAMILLES** et **ATELIERS**

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les

Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souche

REGISTRES

Labeurs

PROSPECTUS

MANDATS

Etiquettes en Couleurs

VARIÉES

ATELIER DE PEINTURE ET DECORATION

ASSORTIMENT de PAPIERS PEINTS

L. BORRELY, Peintre

Ancienne Maison SARTORI, rue Saunerie

Vitrerie, Encadrements, Peintures préparées de toutes nuances

Articles pour Maçons tel que pinceaux, coles et ocres etc... etc..

Papiers vitraux ---- Vernis pour les parquets

Grand choix de Couronnes Mortuaires en perles et en Métal à des prix très modérés

On envoie les échantillons de papiers peints à domicile

PRIME GRATUITE

Les Abonnés anciens et nouveaux du Journal

LA RENTE

reçoivent Gratuitement en prime

Un ouvrage contenant plus de 250.000 numéros de Titres sortis aux anciens Tirages, avec ou sans lots, et non remboursés.

Le RENTIER publie : Revue de la Bourse, du Marché en Banque, des Assurances. — Comptes rendus d'Assemblées. — Rapports des Cies. — Cours de toutes les Valeurs. — Cours de Bruxelles, Lyon, Marseille, Lille, etc. — Echelle des Revenus. — Bilans des Sociétés. Avis de paiement des Coupons. — Convocations d'Assemblées. — Recettes du Suez, des Cies de Gaz, d'Electricité, des Omnibus, Voitures, Tramways, Chemins de fer, Cours des Changes, tous les tirages français et étrangers. — Un An : 6 fr. — 5, Rue Drouot, PARIS

L'ART de GAGNER de l'ARGENT à la BOURSE

25 Ans de Succès. — Indispensable aux personnes qui désirent spéculer. a valu à l'auteur les félicitations des financiers les plus distingués. *Envoi gratis :* GAILLARD, 4, Rue de la Bourse, 4, Paris

CRÉDIT AGRICOLE

Engrais Chimiques Animalisés (tous dosages)

Machines Agricoles et industrielles de toute provenance

VENDUES A L'ESSAI ET GARANTIES

PIÈCES DE RECHANGES

S'ADRESSER A M. A. REYNIER

SISTERON GRANDES^te ANNE

Et pour renseignement à M. Feraud. Ferblantier à Sisteron.

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON